

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

21 GESTION ACTIVE ISIN - FR0010342600

FIA soumis au droit Français géré par HAAS GESTION.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP 21 GESTION ACTIVE est un fonds nourricier de l'OPCVM HAAS EPARGNE GLOBAL (le fonds maître). Il est investi en permanence à 85% ou plus de ses actifs en parts I de son fonds maître, avec à titre accessoire, des liquidités. La performance du Fonds sera inférieure à celle du fonds maître, en raison des frais propres au fonds nourricier.

Le FCP HAAS EPARGNE GLOBAL a pour objectif la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à son indicateur de référence composite 40 % Euro Stoxx 600 TRN Index + 40 % (Eonia capitalisé + 1,5%) + 20% MSCI world TRN Eur Index, sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 4 ans.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : La stratégie d'investissement est une gestion active et consiste à construire un portefeuille investi en actions et produits de taux par le biais :

- d'une sélection de valeurs sur des critères fondamentaux de prix et de performance d'entreprises (multiples de capitalisation, perspectives de croissance).
- d'une analyse des taux d'intérêt : qualité des émetteurs, échéances, sensibilité aux variations de taux.
- d'une approche dite « top-down », regroupant une analyse de l'environnement macroéconomique, une analyse des risques et potentiels de performances par classe d'actifs et une pondération par classe d'actifs.

Le FCP est géré avec une contrainte de volatilité maximale de 20% de l'actif net ex ante et s'engage à respecter les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

- de 40% à 100% de l'actif net sur les marchés d'actions, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, toutes zones y compris marchés émergents
- de 0% à 60% de l'actif net en instruments de taux du secteur public et privé de toutes notations ou non notés dont 50% maximum de l'actif en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB-. Le Fonds pourra être exposé à titre accessoire via les OPC aux obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »). Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre

analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée aux produits de taux est comprise entre -2 et 6.

- de 0% à 50% de l'actif net au risque de change sur les devises hors euro. Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif. Le fonds est investi :
 - en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
 - de 0% à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et jusqu'à 30% en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE ouverts à une clientèle non professionnelle.
 - en titres intégrant des dérivés (obligations convertibles).
 - emprunts d'espèces.

Dans la limite de 100% de son actif net, le fonds peut recourir à des options, des futurs et des contrats de change à terme (négociés sur des marchés réglementés, organisés français et étrangers, ou de gré à gré) dans le but d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille aux risques actions, taux et change.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à Supérieure à 4 ans Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai.

Conditions de souscription et de rachat : La valeur liquidative est calculée quotidiennement. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées tous les jours avant 11h00 auprès du dépositaire CACEIS Bank et sont exécutées sur la base de la VL datée du même jour et calculée le jour ouvré suivant.

Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 5 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition équilibrée et flexible entre actions et instruments de taux. Cette exposition

induit des fluctuations et une volatilité de la valeur liquidative.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Les titres dits « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement. **Risque de contrepartie** : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille. **Risque de liquidité** : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs. **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	3.05% TTC *
----------------	-------------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant**
---------------------------	---------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs, vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

***Les frais courants** se fondent sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2018. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

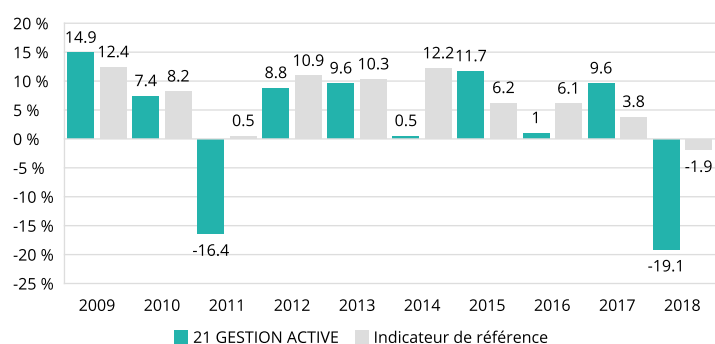
Ils excluent :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 8 et 9 du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.amf-france.org

** clos au 31/03/2019 qui sera la première date de clôture.

PERFORMANCES PASSES



Changement intervenu en cours d'exercice : Les performances passées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité compte tenu du changement effectif au 29/04/2019 relatif au fait que le fonds est devenu fonds nourricier du fonds maître. De ce fait, le fonds a changé d'objectif de gestion, de stratégie d'investissement et d'indicateur de référence.

Date de création du fonds : 2006

Date de lancement : 20/07/2006

Devise de référence : EUR

Indicateur de référence : 40 % Euro Stoxx 600 TRN index + 40 % (Eonia + 1.5%) capitalisé + 20% MSCI world Eur TRN index

Avertissement : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. La performance de l'OPCVM et celle de l'indicateur de référence seront calculées coupons et dividendes nets réinvestis, et nets de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LE FCP (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus du FCP et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

HAAS GESTION 3, rue de Penthièvre – 75008 - PARIS

Téléphone : 01 58 18 38 10

Contact : contact@haasgestion.com

Adresse WEB : Ces documents sont également disponibles sur www.haasgestion.com

REGIME FISCAL : La législation du pays d'origine du fonds, la France, n'a pas d'impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values éventuelles liées à la détention de part peuvent être soumises à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

Information US persons (FATCA) : Les parts de cet OPCVM ne sont et ne seront pas enregistrées aux Etats Unis en application du U.S Securities Act de 1933 ; elles ne doivent ni n'être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficiaire, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

Politique de rémunération : La rémunération du personnel de la société de gestion est arrêtée par la Direction Générale de HAAS GESTION. Des procédures de gestion de conflits d'intérêts ont été mises en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. La politique de rémunération du personnel de la société de gestion, au sein de laquelle sont décrits les détails liés à la rémunération du personnel de HAAS GESTION, est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.haasgestion.com), ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

La responsabilité de HAAS GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.